

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
Mercredi 5 octobre 2011

## **LE CABINET TAJ CONSEILLE ALSTOM DANS LE CADRE DE LA SEPARATION DES ACTIVITES TRANSMISSION ET DISTRIBUTION ACQUISES AUPRES D'AREVA**

Alstom et Schneider Electric ont signé un accord de consortium en vue d'acquérir le groupe Areva T&D. L'accord de consortium prévoit les transferts des activités Transmission (environ deux tiers du total) à Alstom et Distribution (environ un tiers) à Schneider Electric dans plus de 25 pays.

Pour cette opération, Alstom est conseillé par Taj pour les aspects fiscaux de la séparation entre les deux pôles d'activité et les négociations avec Schneider Electric : Sophie Blégent-Delapille (Avocat Associée) et François Pierson (Avocat).

**Contacts presse Vae Solis Corporate :**  
**Jérémy Seeman - 01 53 92 80 24 / Jessica Lefébure - 01 53 92 80 16**

### **A propos de Taj**

Taj est l'un des premiers cabinets d'avocats français, spécialisé en stratégies fiscales et juridiques internationales. Il compte aujourd'hui 400 professionnels parmi lesquels 47 associés, basés à Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Tours. Ses expertises les plus réputées couvrent la fiscalité internationale et les prix de transfert, les fusions acquisitions, la fiscalité indirecte, le contrôle fiscal et contentieux, la fiscalité de la mobilité internationale, le droit social, le droit des affaires et des entreprises en difficulté.

Taj est membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et s'appuie sur l'expertise de 25 000 fiscalistes de Deloitte situés dans 140 pays.  
Pour en savoir plus, [www.taj.fr](http://www.taj.fr) ou [www.taj-strategie.fr](http://www.taj-strategie.fr)

### **A propos de Deloitte dans le monde**

Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société de droit anglais (« private company limited by guarantee »), et à son réseau de cabinets membres constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes. Pour en savoir plus sur la structure légale de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses cabinets membres, consulter [www.deloitte.com/about](http://www.deloitte.com/about).